

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE
LA MRC DE TEMISCAMINGUE

DU 1^{er} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015





TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
Mot du président	4
Mise en contexte	5
Priorités identifiées par le CSP	6
Priorités identifiées par le CSP (suite)	7
Autres réalisations du CSP	7
Autres réalisations du CSP (suite)	8



PRÉFACE

Ce rapport annuel du Comité de sécurité publique (CSP) des deux postes (principal et auxiliaire) de la MRC de Témiscamingue se compose de deux sections. La première section, rédigée par le président, présente les travaux du comité relativement à ses responsabilités légales. La seconde partie présente le rapport annuel d'activités de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC.

Le rapport annuel d'activités de la Sûreté présente la compilation des résultats de chacun des six rapports périodiques d'activités remis à chacune des rencontres du CSP. On y retrouve notamment quelques statistiques reliées à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels qui se sont déroulés et le traitement des cartes d'appel, ces activités s'étant déroulées entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015.

Étant donné que le rapport annuel d'activités de la Sûreté est accessible à l'ensemble des élus et des citoyens, le présent rapport est disponible sur le site Internet de la Sûreté à l'adresse suivante : <http://www.sq.gouv.qc.ca/poste-mrc-de-temiscamingue/index.jsp>.

De même, la partie du rapport rédigé par le président du CSP sera diffusé sur le site web de la MRC de Témiscamingue au www.mrectemiscamingue.qc.ca.

MOT DU PRÉSIDENT



En tant que président du Comité de sécurité publique de la MRC de Témiscamingue et au nom des membres qui en font partie, je tiens à souligner l'excellente collaboration entre les élus de la MRC et la Sûreté.

Il y a lieu de rappeler que le comité de sécurité publique doit en tout premier lieu entretenir un lien privilégié avec la Sûreté du Québec afin d'associer les élus municipaux au maintien d'un milieu de vie sécuritaire.

Au cours des dernières années, les dirigeants municipaux sont appelés à assumer plusieurs responsabilités, dont celui de jouer un rôle actif pour l'amélioration du sentiment de la sécurité auprès de leurs citoyens. Ainsi, les membres du comité de sécurité publique se rencontrent plusieurs fois par année afin d'échanger et de discuter sur les actions à prendre pour rencontrer les 4 objectifs fixés par le comité pour la dernière année, à savoir :

- Intervenir en matière de stupéfiants;
- Sécuriser le réseau routier dans les périmètres urbains et autres endroits stratégiques;
- Poursuivre la relation avec la communauté et les partenaires selon les modèles de police de proximité;
- Travailler sur des problématiques particulières soulevées par nos municipalités locales.

Omises ces priorités d'action, le comité a poursuivi ces efforts pour faire de la prévention sur le réseau routier témiscamien, notamment par l'acquisition d'une stèle-radar en septembre 2014, suite à la volonté manifeste de l'ensemble des élus du Témiscamingue de rencontrer cet objectif. Autre dossier majeur du comité : l'implantation d'une équipe en évacuation médicale, structurée et outillée adéquatement; ce dossier sera poursuivi au cours de la prochaine année afin de répondre aux besoins de notre population.

Le CSP entend poursuivre son étroite collaboration avec la Sûreté du Québec, de sorte à créer les conditions propices à une saine qualité de vie pour un milieu sécuritaire.



Michel Duval
Président du Comité de sécurité publique
Maire de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury

MISE EN CONTEXTE

Il nous fait plaisir de vous soumettre le Rapport annuel des activités du CSP de la MRC de Témiscamingue. Conformément à l'article 78 de la *Loi sur la police* et à l'entente de services, le CSP a la responsabilité d'informer les parties signataires de l'entente du résultat de ses travaux en leur faisant un rapport au moins une fois l'an.

Ce rapport fait donc état des travaux du CSP et des activités en sécurité publique qui se sont déroulés sur le territoire de la MRC de Témiscamingue pour l'année 2014-2015.

Le CSP a notamment participé, selon son mandat, à l'identification des priorités locales du plan d'action de la Sûreté du Québec. La Sûreté a fait état de leur suivi dans son rapport périodique d'activités qui permet également au CSP d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

La desserte du territoire est effectuée à partir des deux points de service suivant, soit le poste principal situé à Ville-Marie et le poste auxiliaire situé à Témiscaming.

Le Comité de sécurité publique est composé des membres suivants :

MEMBRE DU CSP DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE
✎ Michel Duval, président et maire de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury
✎ Jean-Yves Parent, membre et maire de la municipalité de Duhamel-Ouest
✎ Daniel Barrette, membre et maire de la municipalité de Laverlochère
✎ Jocelyn Aylwin, membre et maire de la municipalité de Rémigny
✎ Bernard Flébus, membre et maire de la ville de Ville-Marie
✎ Carmen Rivard, membre et mairesse de la municipalité de Nédélec (quittée le comité en janvier 2015)
✎ Yvon Gagnon, ex-président et Président du comité municipal de Laniel (quitté le comité en octobre 2014)
✎ Pierre Auger, Lt. Sûreté du Québec et directeur du poste principal
✎ Claude Barrette, Sgt Sûreté du Québec et directeur du poste auxiliaire
✎ Lyne Gironne, directrice générale de la MRCT et secrétaire du comité

Le Comité de sécurité publique s'est réuni aux dates suivantes :

DATE DES RENCONTRES DU CSP DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE
29 avril 2014
10 juin 2014
4 septembre 2014
6 novembre 2014
5 février 2015
19 mars 2015

PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LE CSP

En vertu de l'article 78 de la *Loi sur la police*, le mandat du CSP est d'assurer le suivi de l'entente et de participer annuellement à l'identification des priorités du plan d'action semestriel de la Sûreté du Québec (le PARL) et d'en faire l'évaluation. En plus des priorités du PARL, le CSP peut identifier les problématiques ponctuelles pour discussions (ex. : inondation, série de vague de vols, séisme, etc.).

Ce segment comprend la liste des priorités identifiées par le CSP ainsi que l'appréciation de leur suivi par le président du CSP.

Priorité n° 1: Intervenir en matière de lutte aux stupéfiants sur l'ensemble du territoire de la MRC Témiscamingue.

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS

Intervenir en matière de lutte aux stupéfiants est la première priorité établie par le CSP et ce, depuis plusieurs années. Les élus portent une attention particulière à cet égard, afin de limiter tant que possible, la production de stupéfiants sur le territoire témiscamien. Les nouveaux procédés mis en place par les trafiquants et le crime organisé ne facilitent pas le travail des policiers mais leur vigilance et la tenue de l'Opération Cisaille sur une base annuelle, aident à contrer ce fléau. Dans la dernière année, c'est environ 62 dossiers qui ont été ouverts et des rencontres avec des propriétaires ayant adhéré aux contrats sociaux ont également été réalisées. Il y a lieu de souligner le démantèlement d'un laboratoire de drogues synthèses en début d'année 2015.

Le CSP s'avère donc satisfait des actions, mesures et interventions de la Sûreté du Québec et incite fortement les policiers à poursuivre leur travail en matière de lutte contre les stupéfiants, cette priorité ayant été renouvelée pour la prochaine année.

Priorité n° 2: Sécuriser le réseau routier dans les périmètres urbains et aux endroits stratégiques sur la MRC de Témiscamingue.

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS

C'est dans cette priorité que l'on retrouve le plus grand nombre d'activités. En effet, plus de 2 167 opérations, que ce soit de cinémomètres, de surveillance et des barrages de vérification du taux d'alcoolémie auront été réalisées au cours de 2014-2015.

La présence policière sur le réseau routier aura nul doute contribué à l'obtention d'un bilan routier à la baisse en terme du nombre total de collisions qui fût de 285, alors que la moyenne des quatre dernières années se situait autour de 319.

Les membres du comité saluent donc la rigueur des gestionnaires de la SQ afin d'assurer une présence accrue des policiers sur les routes du Témiscamingue.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LE CSP (SUITE)

Priorité n° 3 : Poursuivre la relation avec la communauté et les partenaires selon le modèle de police de proximité.

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS

Le parrainage au sein des municipalités locales est, à juste titre, le moyen le plus efficace pour assurer une présence familière et un moyen efficace pour permettre un rapprochement entre les policiers et des différents acteurs-clés, que ce soit le maire, le directeur général, l'inspecteur municipal.

Ces échanges, parfois dans un cadre informel, favorise une collaboration de qualité pour résoudre certains problèmes et même, de prévenir certains méfaits. Sensibiliser à des problèmes particuliers vécus dans la municipalité, le policier-parrain est ainsi en mesure d'intervenir avec efficacité et dans une approche personnalisée.

Priorité n° 4 : Travailler sur des problématiques particulières soulevées par les municipalités locales.

APPRÉCIATION DU CSP DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DES OBJECTIFS ATTEINTS

Au cours de la dernière année, plusieurs demandes ponctuelles ont été adressées à la SQ par les municipalités. Notons particulièrement :

- Plaintes concernant des tirs de carabine dans des bancs de gravier;
- Respect des feux d'autobus scolaires sur l'axe routier Saint-Bruno-de-Guigues-Ville-Marie;
- Respect de la limite de vitesse dans la zone de construction du barrage à Angliers.

Diverses actions ont été établies afin de documenter et/ou régler ces problématiques. Ces requêtes étant ponctuelles, la SQ aura travaillé en étroite collaboration avec les municipalités ou organismes concernées pour valider ou intervenir au bon moment.

AUTRES RÉALISATIONS DU CSP

Le comité de sécurité publique de la MRC de Témiscamingue, de par son dynamisme a travaillé sur divers dossiers en matière de sécurité publique. Voici les principaux.

- En collaboration avec le bureau régional de la Sûreté du Québec à Rouyn-Noranda, une séance d'informations dédiée aux élus et aux directeurs généraux a été tenue pour expliquer le PLI-Élus, le 22 avril 2014 à Laverlochère. Rappelons que le Plan de lutte contre l'intimidation des élus vise à inciter les élus et les gestionnaires municipaux à dénoncer les actes de violence et d'intimidation dont ils peuvent être victimes dans l'exercice de leurs fonctions.
- L'harmonisation des règlements municipaux est un dossier suivi de près par le comité, afin que cet exercice puisse favoriser une meilleure efficacité lors du traitement des constats municipaux à la cour.



AUTRES RÉALISATIONS DU CSP (SUITE)

- Le projet d'évacuation médicale, alors qu'en décembre 2010, les membres du CSP avaient été sensibilisés par les intervenants d'urgence à la problématique rencontrée lors de sauvetages en milieu isolé. Un comité de travail chapeauté par le CSP fût alors mis en place pour documenter le dossier. Après quatre ans de travaux, un rapport final a été déposé auprès du conseil des maires qui ont entérinés les recommandations du comité, notamment par l'acquisition d'équipements adéquats et la création d'une équipe multidisciplinaire pour répondre aux interventions en milieu isolé.
- À l'issue du projet de sécurité routière instauré en 2013 par l'installation de panneaux de sensibilisation aux entrées des municipalités, la MRC de Témiscamingue a procédé à l'acquisition d'une stèle-radar (afficheur numérique) en septembre 2014. Ce nouvel outil de sensibilisation sera déployé à travers le territoire de la MRC au cours de l'année 2015, le comité ayant établi un horaire en mars 2015. La Sûreté du Québec participe à la bonne gestion de cet outil, en travaillant en collaboration avec le comité de sécurité publique de la MRCT afin de cibler les meilleurs endroits pour localiser la stèle. Selon les statistiques recueillis, une planification optimale des opérations policières pourra être mise en place afin d'intervenir efficacement dans les secteurs problématiques.